

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr Téléchargé le 10 / 11 / 2025 à 14:51

Date de publication : mercredi 17 juillet 2024 à 03:18

Type : Constitution SASU Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 09/07/2024, il a été constitué une SASU dénommée :

AMARA 2

Siège social : 24 RUE GEORGES CLEMENCEAU 69110 SAINTE-FOY-LÈS-LYON Capital: 15000 € Objet social: Exploitation restauration rapide sur place et à emporter **Président** : M DOGAN METIN demeurant 24 RUE GEORGES CLEMENCEAU 69110 SAINTE-FOY-LÈS-LYON élu pour une durée de 99 ans. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LYON.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/ab8f236b-782d-4a68-981c-df67a5608131-form-instance

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex